



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-82495>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-82495**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-27607

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté D Agglomération Sud Sainte Baume

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24830039400116

Ville : LA CADIÈRE D AZUR

Code postal : 83740

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Curage du bassin de rétention du Centre technique communautaire

Code CPV principal - Descripteur principal : 90470000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le bassin de rétention du centre technique communautaire doit être curé pour éviter une pollution du milieu naturel. La prestation comprend le curage, le chargement, le transport des déchets et la mise en décharge en centre de traitement agréé. Le bassin contient environ 130 m³ dont 100 d'eau et 30 de boues. Il s'agit d'un marché ordinaire, rémunéré par application des prix unitaires et forfaitaires aux quantités réellement exécutées

Critères d'attribution : Valeur Technique : 40% Performances En Matière De Protection De L'Environnement : 10% Prix Des Prestations : 50%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 4 Date d'attribution : 17/07/25 Marché n° : 2025016 Ortec Environnement, 313 Av Joseph Louis Lambot, 83130 La Garde Montant Ht : 31 500,00 Euros Renseignements complémentaires : Le délai d'exécution est de 1 mois. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Les interventions doivent avoir lieu du lundi au vendredi à partir de 11h L'intervention doit commencer au plus tard 2 semaines après notification du marché et être

terminée au plus tard 4 semaines après notification du marché. L'intervention doit être programmée une semaine à l'avance. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du Ccag-Fcs. La date de signature du contrat et de notification est le 17/07/2025. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est de 31 500 euro(s) Ht. Les contrats sont consultables conformément à l'arrêt Tarn et Garonne, après rendez-vous pris par écrit (courrier, mail) auprès du service de la commande publique. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative. Recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, n°358994" qui peut être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Recours pour excès de pouvoir contre l'acte administratif portant approbation du contrat (Conseil d'Etat, 23/12/2016, Asseco-Cfdt du Languedoc-Roussillon, req. n°392815)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/07/2025